



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

VILLE DE POHÉNÉGAMOOK
MRC DE TÉMISCOUATA
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, tenue le 7 octobre 2021, à 18 h, à la salle des réunions de l'hôtel de ville, 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège no 2 : Marcellin Lavoie
Siège no 3 : Robin Breton
Siège no 4 : Guylaine Cyr
Siège no 5 : Simon Bolduc
Siège no 6 : Raymond Gagné

formant quorum sous la présidence de madame Louise Labonté, mairesse.

Est absent : Denis Ouellet, conseiller # 1

Sont aussi présents : Simon Grenier, directeur général
Lila Levasseur, adjointe au greffe
Majorie Després, trésorière et directrice des finances
Denis Dionne, CPA, CA

Assistance du public : Aucune personne

2021.10.191 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la mairesse présente l'ordre du jour comme suit :

A PROCÉDURES

1. Ordre du jour - Adoption

B AFFAIRES NOUVELLES

2. Rapport financier 2020 et rapport d'audit - Adoption
Période de questions : Toutes les questions adressées au conseil peuvent être transmises à info@pohenegamook.net. **Celles-ci s'ajoutent à la période de questions verbales en séance ouverte au public.**
3. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR : Guylaine Cyr
APPUYÉ PAR : Marcellin Lavoie
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

Présentation du rapport financier et du rapport d'audit par M. Denis Dionne, CPA, CA

2021.10.192 RAPPORT FINANCIER 2020 ET RAPPORT D'AUDIT - ADOPTION

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 105.1 et 105.2 du Chap. C-19, de la Loi sur les cités et villes, obligeant le greffier à déposer le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant lors d'une assemblée du Conseil, à en donner un avis public et à l'expédier au ministère des Affaires municipales;

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe au greffe a initialement publié l'avis mentionné aux présentes dans le journal Info-Dimanche du 29 septembre 2021 et qu'une copie a été publiée à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

2021.10.190 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE les points de l'ordre du jour ont été traités à 21 h;


II EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil lève la présente assemblée.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

Une séance spéciale se tiendra le jeudi 7 octobre 2021 à 18 heures.


Louise Labonté, mairesse


Lila Levasseur, adjointe au greffe



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

CONSIDÉRANT QUE la présentation du rapport financier et du rapport d'audit prévue à la séance régulière du 29 septembre 2021 a dû être reportée;

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe au greffe a republié l'avis mentionné aux présentes dans le journal Info-Dimanche du 6 octobre 2021 et qu'une copie a été publiée à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet;

CONSIDÉRANT QUE ledit rapport financier municipal 2020 ainsi que celui de l'auditeur indépendant ont été présentés aux élus;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Denis Dionne, CPA, CA, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les éléments majeurs du rapport, fournit les explications relatives aux écarts et répond aux questions, qu'il présente la situation financière de la Ville et commente la dette à long terme;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux ont procédé à l'étude de ces rapports;

CONSIDÉRANT QUE les grandes lignes dudit rapport se résument comme suit:

--- Voir page suivante ---



PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

N° de résolution
ou annotation

RAPPORT FINANCIER PRÉVISIONS, RÉEL, CONSOLIDÉ	Prévisions Budgétaires 2020 Ville	Rapport Financier 2020 Ville	Rapport financier consolidé 2020 incluant organismes et amortissements ventilés
REVENUS :			
Taxes	3 776 360	3 819 197	3 819 197
Compensations tenant lieu de taxes	304 829	304 357	304 357
Transferts	594 277	756 567	887 007
Services rendus	95 713	131 559	578 086
Imposition de droits	50 000	110 907	110 907
Amendes et pénalités	4 000	3 074	3 074
Revenus de placements de portefeuille	0	0	751
Intérêts (autres)	51 272	58 364	60 019
Autres revenus	11 000	196 396	204 019
Total des revenus de fonctionnement :	4 887 451	5 380 421	5 967 417
Revenus d'investissement	5 058 000	3 197 376	3 366 404
Total des revenus	9 945 451	8 577 797	9 333 821
CHARGES :			
Administration générale	791 898	715 932	776 420
Sécurité publique	419 890	489 091	529 638
Transport	1 369 593	1 277 696	1 557 711
Hygiène du milieu	853 753	800 310	1 304 713
Santé et bien-être	69 886	82 890	82 890
Aménagement, urbanisme et développe- ment	356 500	361 332	367 862
Loisir et culture	524 748	641 196	862 334
Frais de financement	214 210	189 716	207 557
Amortissement des immobilisations	0	763 312	0
Total des charges :	4 600 478	5 321 475	5 689 125
Surplus de l'exercice	5 344 973	3 256 322	3 644 696
Moins : revenus d'investissement	-5 058 000	-3 197 376	-3 366 404
Conciliation à des fins fiscales - amortis- sement	0	763 312	872 212
Perte sur cession nette	0	-28 232	-4 164
Financement - Remboursement de la dette à long terme	-292 826	-278 301	-331 093
Affectations	5 853	129 823	115 982
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :	0	868 996	1 138 993

IL EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
APPUYÉ PAR : Guylaine Cyr
ET RÉSOLU

QUE le Conseil approuve le rapport financier municipal 2020 et le rapport de l'auditeur indépen-
dant Raymond Chabot Grant Thornton;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

QUE, conformément à la Loi, ces rapports sont transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la mairesse et la trésorière sont autorisées à signer pour et au nom de la corporation municipale de la Ville de Pohénégamook tout document relatif au rapport financier;

QUE la trésorière publie dans une prochaine édition du bulletin municipal « Le Maillon », le résumé dudit rapport financier.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS : AUCUNE VU L'ABSENCE D'ASSISTANCE.

2021.10.193 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE le point de l'ordre du jour a été traité à 18 h 10;

II EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
ET RÉSOLU

QUE ce Conseil lève la présente assemblée.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -


Louise Labonté, mairesse


Lila Levasseur, adjointe au greffe